

Réunion du Conseil Municipal

du 10 janvier 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 10 janvier 2017 à 18H30 sous la présidence de Madame Cécile CREUZON, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Choix du Maître d'œuvre pour la Grande rue du Puy
- 2) Motion ligne ferroviaire Montluçon-Paris
- 3) Divers

Présents : MM. René BAILLOT, Yves DANCHAUD, Didier GIRAUD, Olivier NORE, Serge SAINTIGNY, Claude STEINER, Claude TOURAND,
Mmes Christine BOUSSAGEON, Cécile CREUZON, Catherine DHUME, Maria DUSSAT, Marie Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT, Marie Chantal SIMONNET.

Absente excusée : Mme Sandra CHARRIERE.

Secrétaire de séance : Mme Maria DUSSAT.

Madame le Maire présente ses vœux au Conseil Municipal.

Les comptes rendus des conseils municipaux des 1^{er} décembre 2016 et 13 décembre 2016 sont approuvés à l'unanimité.

1) Choix du Maître d'œuvre pour les travaux de la Grande rue du Puy :

Suite au 1^{er} appel d'offre sans candidature, un 2^{ème} appel d'offre a été lancé.

L'ouverture des plis a eu lieu en présence de plusieurs élus.

Dans le cadre du partenariat ALUR avec le Pays Combraille en Marche, celui-ci analysera techniquement les offres. Cette analyse sera présentée au Conseil Municipal en présence de monsieur CHEVALIER, Architecte des Bâtiments de France, de l'architecte conseil du C.A.U.E. (Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement) de Guéret et du Directeur du Pays Combraille en Marche. Une date de réunion sera fixée rapidement.

2) Ligne ferroviaire Montluçon-Paris :

Madame le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour signer une motion pour la défense du service public ferroviaire au départ de Montluçon.

Ce service SNCF, indispensable aux besoins de mobilité des populations et au développement économique de notre territoire, doit être maintenu, amélioré et modernisé.

Le maintien du caractère national des liaisons Montluçon-Paris et Bordeaux-Limoges-Montluçon-Lyon est une garantie de développement économique et démographique de notre région.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

3) Divers :

➤ Future Communauté de Communes :

Sur notre commune, trois délégués communautaires. Ils sont nommés selon l'ordre du tableau, soit Madame Cécile CREUZON, Maire, Madame Marie-Thérèse PIERRON, 1^{ère} Adjointe et Monsieur Yves DANCHAUD, 2^{ème} Adjoint.

Le Président et les vice-présidents seront élus le 19 janvier 2017 à Boussac. Madame le Maire demande l'avis du Conseil Municipal pour le vote.

Le Conseil Municipal accepte que les élus communautaires soutiennent la candidature Nicolas SIMONNET, ex Président de la Communauté de Communes Evaux-Chambon

➤ Fêtes et foires :

La fête patronale aura lieu le dimanche 25 juin 2017, la foire aux plants le dimanche 21 mai 2017 et la foire aux chrysanthèmes le dimanche 29 octobre 2017.

➤ Ressorcerie :

Un bail emphytéotique administratif a été signé chez le Notaire de Chambon sur Voueize le 29 décembre 2016 entre la commune et l'association de la Ressorcerie. Ce contrat a été conclu avec une clause de cession à l'issue de 18 ans, le loyer mensuel s'élève à 420,00 € TTC, l'assurance et les impôts fonciers sont à la charge du preneur. La Ressorcerie sera libre d'entreprendre les travaux nécessaires à son exploitation.

➤ Vœux du Conseil Municipal :

Ils auront lieu le mardi 17 janvier 2017 à 18H30 dans la salle des fêtes en présence de Madame la Sous-préfète et de Monsieur Nicolas SIMONNET, Vice-président du Conseil Départemental.

➤ Deux courriers de remerciements :

Monsieur GANCEDO et l'association « Les Bambis »

➤ Broyeur du SIVOM :

Il pourra être loué pour 22,00 € de l'heure pour broyer les branches lors de l'élagage des marronniers route d'Evau les Bains, route de Gouzon et près de l'E.H.P.A.D.

➤ Travaux toiture rue de la Brèche :

Il serait nécessaire de mettre de la laine de verre en rouleaux ou soufflée pour améliorer l'isolation de ce bâtiment. Des devis seront demandés.

➤ Terrain multi-sport :

La commune pourrait prétendre à des subventions : D.E.T.R.(Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et C.N.D.S.(Centre National pour le Développement du Sport). Une commission est formée : Christine BOUSSAGEON, René BAILLOT, Cécile CREUZON, Yves DANCHAUD, Catherine DHUME, Maria DUSSAT, Didier GIRAUD, Marie-Thérèse PIERRON, Marie-Chantal SIMONNET, Claude STEINER.

➤ Eclairage public :

Les luminaires situés dans le jardin Dartiges, derrière la poste et dans le jardin public n'ont jamais fonctionné. L'entreprise sera payée une fois les réparations effectuées.

➤ Population :

Madame le Maire souhaite que le Conseil Municipal réfléchisse à la mise en place d'une politique d'accueil de nouveaux habitants.

➤ Propreté de la ville :

Beaucoup de membres du Conseil Municipal font remarquer l'état des trottoirs sur le quai Aimé Manairaud : ils sont jonchés d'excréments de chiens. Il est rappelé que la commune met à disposition des propriétaires de chiens des sacs pour déjections canines dont le coût annuel s'élève à plus de 500,00 €. Madame le Maire rappelle aussi que, dans le bourg, chaque riverain est responsable de la propreté de son trottoir.

➤ Repas des Aînés :

Il a lieu ce dimanche 15 janvier. Les élus inscrits à cette manifestation en faveur de leurs aînés : Christine BOUSSAGEON, Cécile CREUZON, Catherine DHUME, Maria DUSSAT, Marie-Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT et René BAILLOT.

La séance est levée à 20H00.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Cécile CREUZON

Maria DUSSAT